

Entretien avec George Abed . . .

## Des réformes économiques et sociales rapides, meilleur gage d'espoir pour le Moyen-Orient



M. Abed : «La mise en place d'institutions ouvertes et démocratiques a été lente.»

George T. Abed vient d'être nommé au poste de Directeur du Département Moyen-Orient, nouvelle étape d'une prestigieuse carrière de vingt ans au FMI, où ses fonctions l'avaient amené à s'occuper de cette région, mais également de politique budgétaire à l'échelle mondiale. Palestinien de nationalité jordanienne, M. Abed a également enseigné à l'université de Californie, à Berkeley, et dirigé une fondation d'aide au développement à Genève. Laura Wallace s'est entretenue avec lui des perspectives d'une région marquée par les tensions politiques et les difficultés économiques. Outre, la modernisation de l'État et la libéralisation de l'économie, la démocratie, le développement humain et les besoins sociaux ont été les temps forts de cette entrevue.

**LE BULLETIN :** Commençons par certains des points chauds. À l'heure du regain de tension en Cisjordanie et à Gaza, qu'en est-il de l'aide à l'Autorité palestinienne pour reconstruire son économie? L'arrivée aux finances de M. Salama Fayyad, ancien représentant résident principal du FMI, va-t-elle faciliter les relations?

**M. ABED :** Depuis l'accord d'Oslo signé en 1993, le FMI aide l'Autorité palestinienne à créer des institutions économiques et financières modernes. L'aggravation du conflit depuis deux ans (voir page suivante)

## La politique budgétaire des pays pétroliers peut-elle éviter la «malédiction de l'or noir»?

Comment expliquer qu'à niveau de développement comparable, les pays producteurs de pétrole (PPP) affichent des résultats économiques d'ensemble moins bons que d'autres, sur les vingt dernières années? Pourquoi cette différence? Les politiques budgétaires peuvent-elles permettre de combler cet écart? Tels ont été les sujets de réflexion de la conférence organisée en juin par le Département des finances publiques du FMI sur le thème «Élaboration et exécution de la politique budgétaire dans les pays pétroliers».

Nombre de pays producteurs de pétrole ont affiché des résultats économiques souvent médiocres, malgré l'avantage que devrait leur donner, à première vue, leurs immenses ressources naturelles. Horst Köhler, Directeur général du FMI, et Teresa Ter-Minassian, Directrice du Département des finances publiques, n'ont pas manqué d'y faire allusion dans leurs allocutions d'ouverture. M<sup>me</sup> Ter-Minassian a ajouté que la répétition de résultats décevants dans les pays pétroliers est à l'origine de ce qu'il est convenu d'appeler la «malédiction de l'or noir».

(voir page 263)



Ricardo Hausmann, de Harvard (à droite), avec Teresa Ter-Minassian et Jeffrey Davis, du Département des finances publiques.

### Dans ce numéro

257  
La vision de George Abed pour l'avenir du Moyen-Orient

257  
La politique budgétaire des pays pétroliers

260  
Le rapport sur le développement humain dans le monde arabe

266  
Thomas Sargent et le chômage en Europe

268  
Le nouveau Manuel de statistiques de finances publiques

270  
À qui profite la révolution informatique?

### Lire aussi . . .

262  
Publications récentes

263  
Principaux taux du FMI

265  
Accords du FMI

267  
Utilisation des ressources du FMI

269  
Sur le site du FMI

**Par rapport à celles des autres pays en développement, les dépenses publiques sont élevées et elles sont, en partie, improductives — dépenses d'armement et subventions à des secteurs inefficaces.**

**George Abed**



## Les enjeux à venir pour le Moyen-Orient

(suite de la première page) complique énormément notre tâche. En juin, un cabinet réformateur a été constitué et Salam Fayyad a été nommé Ministre des finances, décision qui a été saluée par tous. L'Autorité palestinienne a annoncé un programme de réformes de cent jours dont la communauté internationale, le FMI compris, assure le suivi. Le programme va bon train, mais M. Fayyad et ses collaborateurs se heurtent à de redoutables difficultés matérielles dans sa mise en œuvre. Nous espérons que la paix pourra bientôt être rétablie et que l'Autorité palestinienne, avec l'appui des donateurs, pourra s'atteler au travail urgent de reconstruction et de développement.

**LE BULLETIN :** Quel est le rôle du FMI dans le suivi de l'utilisation de l'aide extérieure, notamment de l'Union européenne?

**M. ABED :** Notre compétence et notre vocation étant la gestion financière et monétaire, les donateurs attendent de nous que nous tracions le cadre global de l'économie palestinienne, que nous aidions à la définition des priorités budgétaires et que nous les tenions régulièrement informés des crédits alloués et des principales catégories de dépenses. Il s'agit de veiller à ce que l'Autorité palestinienne répartisse l'aide au développement selon les grands objectifs fixés. Les recettes intérieures couvrent en général les dépenses courantes, telles que salaires et traitements.

Vu la faiblesse des institutions, avec un budget de près d'un milliard de dollars, il est clair qu'il y a eu des abus. Le Conseil législatif palestinien l'a d'ailleurs dénoncé. En tout état de cause, le nouveau cabinet fait preuve de fermeté en la matière. Bien entendu, le FMI ne peut pas contrôler les dépenses de tous les organismes. C'est à l'Autorité palestinienne et aux donateurs qu'il appartient de traiter de cette question.

**LE BULLETIN :** Où en est la remise en état de l'économie afghane?

**M. ABED :** Le FMI s'emploie surtout à remettre sur pied les institutions économiques et monétaires, en veillant notamment à ce que le ministère des finances et la banque centrale puissent exercer leurs fonctions au sortir d'un conflit. Il a fallu engager un vaste programme d'assistance technique qui a mobilisé plusieurs de nos départements (finances publiques, juridique, marchés de capitaux internationaux et monnaie et changes). En politique monétaire, nous avons aidé les autorités à élaborer un programme destiné à maîtriser l'inflation tout en ouvrant le champ à une vigoureuse reprise. Nous les avons en outre conseillées dans la préparation et l'exécution du budget. La capacité à générer des

recettes intérieures étant très limitée, les transferts effectifs ont donc été plus lents que prévu, d'où un déficit dont on espère qu'il pourra être comblé d'ici la fin de l'année.

**LE BULLETIN :** Comment expliquer la stagnation que connaît la région depuis une vingtaine d'années et pourquoi est-elle en marge des courants de la mondialisation?

**M. ABED :** Ce tableau doit être nuancé. Vu l'importance du pétrole, le tassement des cours et de la production depuis le début des années 80 s'est traduit par des taux de croissance faibles ou négatifs dans ce secteur, mais les autres ont continué de progresser, certes à un rythme modéré.

Cela dit, la croissance globale de la région donne des signes de grande faiblesse. À cela plusieurs raisons. Durant les années 60 et 70, le secteur des entreprises publiques s'est alourdi et a perdu en efficacité, se consacrant à des marchés nationaux captifs. L'environnement n'était donc pas propice à l'investissement privé, à l'innovation ni à la prise de risques. Par ailleurs, la réforme économique a été lente. Ce n'est qu'à la fin des années 80 ou au début des années 90 que des réformes macroéconomiques et structurelles ont commencé (privatisation, libéralisation des prix, du commerce et des changes, réformes du marché du travail). Nombre d'entre elles restent d'ailleurs inachevées. Enfin, citons la lenteur de la mise en place d'institutions ouvertes et démocratiques — atouts pour une meilleure gouvernance, une économie plus performante et une ouverture sur le monde extérieur.

**LE BULLETIN :** Que peut-on faire pour redresser la situation?

**M. ABED :** Tout d'abord il est urgent de réformer l'État et ses institutions. C'est-à-dire, alléger le secteur public pour donner plus de champ à l'initiative privée et rationaliser le rôle de l'État dans une économie de marché. Par rapport à celles des autres pays en développement, les dépenses publiques sont élevées et elles sont, en partie, improductives — dépenses d'armement et subventions à des secteurs inefficaces, par exemple. D'autres réformes doivent être engagées pour ouvrir le pays au reste du monde : libéralisation du commerce, assouplissement des règles de change, politiques macroéconomiques saines et modernisation du cadre réglementaire pour encourager l'investissement direct étranger. Une intégration régionale plus poussée pourrait également accélérer la croissance grâce à une concurrence plus vive, des marchés plus vastes et un commerce intrarégional plus dynamique.

**LE BULLETIN :** Où en est l'union économique et monétaire du Conseil de coopération du Golfe?

**M. ABED :** C'est au sommet de décembre 2001 que le Conseil décida d'unir les six pays de la région d'ici 2010. Des mesures ont déjà été engagées en ce sens. Un tarif extérieur commun entrera en vigueur en 2003 et un accord a été conclu pour le rattachement au dollar et la définition de critères de convergence. À l'échelle du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord il s'agit là de l'entreprise régionale la plus avancée. Le Maghreb a certes son union, mais les objectifs annoncés sont encore loin d'être atteints.

**LE BULLETIN :** Y a-t-il des pays dont les résultats pourraient servir d'exemple?

**M. ABED :** Il y en a plusieurs. Prenons le cas de la Jordanie, qui a su diriger de façon intelligente son économie durant ces dernières années en ramenant la dette publique à un niveau gérable, en favorisant la stabilité macroéconomique grâce à la réduction du déficit budgétaire et en opérant des réformes structurelles (privatisation, déréglementation et, plus récemment, réforme des retraites). Ses efforts ont d'ailleurs été récompensés au Club de Paris et dans le cadre d'accords commerciaux, notamment avec l'Europe et les États-Unis.

La République islamique d'Iran a également pris d'importantes initiatives pour moderniser son économie : libéralisation du commerce extérieur, unification du taux de change, réforme du secteur bancaire et renforcement de la transparence. Si le pays maintient le cap, à terme les résultats se feront sentir. L'heure est cependant au débat au sein de la société iranienne, qui s'interroge sur la voie à suivre pour moderniser et développer l'économie. S'il est fort salutaire, ce débat n'en est pas moins coûteux, car il retarde souvent l'application des réformes.

Plusieurs pays membres du Conseil de coopération du Golfe, notamment Oman et Bahreïn, sont sur la bonne voie. L'Arabie Saoudite a aussi entrepris une réforme structurelle et institutionnelle qui devrait se traduire en termes économiques. En Afrique du Nord, le Maroc a mené à bien une transition démocratique et la Tunisie continue d'enregistrer des taux de croissance élevés et d'attirer l'investissement direct étranger.

**LE BULLETIN :** Nous avons parlé de l'Iran, quelles sont les perspectives de l'Égypte et du Pakistan? Plus de la moitié des 500 millions d'habitants de la région vivent dans ces pays.

**M. ABED :** Dans le monde arabe, l'Égypte est une puissance culturelle, politique et économique. Durant les années 90, le pays a mené à bien plusieurs réformes macroéconomiques fondamentales qui ont permis de réduire l'inflation, de stimuler la crois-

sance, de constituer des réserves et d'attirer l'investissement direct étranger. Hélas, dernièrement, elles ont commencé à marquer le pas, d'où un certain fléchissement de l'activité, que nous espérons passer. L'Égypte doit insuffler une nouvelle vigueur à son programme de réformes pour renouer avec une croissance plus dynamique; les autorités en sont d'ailleurs bien conscientes.

Ces trois dernières années, le Pakistan a travaillé en étroite collaboration avec le FMI et s'est engagé lui aussi sur la voie de grandes réformes. Il a ainsi pu stabiliser son économie en maîtrisant l'inflation, en alimentant ses réserves et en ouvrant de meilleures perspectives de croissance. Malgré un environnement politique et stratégique délicat, les exportations ont connu un vigoureux essor. Il reste cependant du chemin à parcourir pour arriver aux taux de croissance qui permettront de créer suffisamment d'emplois et le pays devra accroître la part des dépenses publiques destinées à combattre la pauvreté.

**LE BULLETIN :** Le dernier rapport du PNUD sur le développement humain dans le monde arabe (voir encadré, page 260) souligne les progrès qui restent à réaliser sur le plan de la liberté, de l'égalité hommes-femmes et de l'acquisition du savoir. Ce rapport ayant été préparé par d'éminents intellectuels de la région, quelle lecture faut-il donner à ces conclusions?

**M. ABED :** Ce rapport est très important, car il dresse un bilan fidèle, exhaustif et, à maints égards, courageux des maux qui frappent les pays arabes. L'importance qu'il attache au développement humain, à la démocratie et à des thèmes tels que la pauvreté, l'éducation, la problématique hommes-femmes, l'environnement, la gouvernance et l'équité est tout à fait pertinente. Un débat plus ouvert doit s'instaurer sur ces questions et j'espère que le rapport contribuera à l'animer et à l'enrichir.

Pour beaucoup ce rapport a été une véritable prise de conscience, d'autres l'ont salué comme la synthèse d'une problématique dont débat le monde arabe. Les intellectuels de la région l'ont accueilli avec enthousiasme; bien entendu, les autorités se sont montrées, elles, plus distantes. Si le diagnostic qu'il fait est tout à fait éclairant, le rapport ne s'attarde malheureusement pas sur les causes sous-jacentes et tente encore moins de recommander des solutions. Or, nombreux sont les problèmes qui exigent une action immédiate. Par exemple, comment promouvoir un meilleur ancrage de la démocratie? Comment créer les institutions garantes du respect des droits de l'homme et des droits civiques et d'une société ouverte? Comment concilier le renforcement nécessaire des libertés individuelles et l'existence d'un puissant appareil d'État qui les limite? Comment surmonter certaines mentalités farouchement opposées à la modernisation? Et

**Nombreux sont les problèmes qui exigent une action immédiate. Par exemple, . . . que faire, face à la frustration d'une jeunesse en quête d'un avenir meilleur?**

**George Abed**



**Plusieurs pays ont adopté sans hésiter les normes et codes applicables à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.**

George Abed



que faire, face à la frustration d'une jeunesse en quête d'un avenir meilleur?

**LE BULLETIN :** La plupart des pays de la région ne sont pas emprunteurs; quel rôle le FMI peut-il donc jouer?

**M. ABED :** Quatre ou cinq pays seulement ont, ou pourraient avoir besoin des ressources financières du FMI; notre rôle se situe donc plus du point de vue des moyens permettant de développer une économie moderne et performante. Autrement dit, le FMI doit être un conseiller fiable, un interlocuteur dans le dialogue sur la réforme économique et sur l'adaptation à un environnement mondial plus dynamique. À cela il convient d'ajouter notre fonction de prestataire d'assistance technique à l'appui des réformes institutionnelles et économiques. Bref, je souhaiterais que le FMI ait une présence plus marquée dans la région. J'espère pouvoir y parvenir en encourageant le dialogue et une plus grande prise de conscience des possibilités et des contraintes qui sont celles de la région.

**LE BULLETIN :** Les initiatives de transparence du FMI ne semblent pas éveiller un grand intérêt dans cette partie du monde; cela vous préoccupe-t-il?

**M. ABED :** Tout d'abord, l'accueil n'est pas aussi froid. Plusieurs pays, dont les plus grands — Égypte, Iran,

Maroc et Pakistan — ont déjà pris part à l'une au moins des grandes initiatives du FMI (le Programme d'évaluation du secteur financier, par exemple), et beaucoup d'autres envisagent de le faire. La question de la transparence et de son application au monde en développement, nous devons l'aborder de façon plus nuancée. Il ne fait aucun doute que la transparence est fortement souhaitable en politique économique et je sais que les responsables du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord partagent cet avis. L'impression existe toutefois — et cela vaut également pour d'autres pays en développement — que ces initiatives ont quelque chose d'uniforme; songeons par exemple à certains aspects des codes et normes. Or, compte tenu de l'impressionnante diversité économique, politique et culturelle de la région, on peut être sensible à ce type de considération.

Il y a aussi la manière — abrupte parfois — de présenter la transparence, qui fait qu'elle puisse être perçue comme quelque chose d'imposé de l'extérieur. Nous devons redoubler d'efforts et faire comprendre aux pays que ce qui a réussi ailleurs peut leur être utile. Enfin, ne l'oublions pas, il y a certes les pays producteurs de pétrole qui ont un revenu par habitant élevé, mais la région comprend des sociétés en développement qui, face à certaines pratiques complexes et exigeantes, ont une capacité d'absorption

## La mise en valeur des ressources humaines est essentielle pour réaliser pleinement le potentiel des pays du Moyen-Orient

La véritable richesse du Moyen-Orient se trouve non pas dans ses immenses réserves pétrolières et gazières, mais dans son énorme potentiel humain. L'édition 2002 du rapport du PNUD sur le développement humain dans le monde arabe engage les pays de la région à libérer leurs populations de la peur et du besoin, pour ouvrir la voie à une plus grande stabilité et une participation accrue à la vie politique, une meilleure gouvernance économique, à la réduction des disparités entre femmes et hommes, à l'amélioration des perspectives de formation et au recul de la pauvreté.

### Un état des lieux

Après un tour d'horizon de la situation, le rapport fait état de résultats médiocres en matière de droits civiques et politiques, de parité entre les sexes et de mise en valeur des ressources humaines, qui sont les principaux obstacles au développement humain dans la région.

Le rapport analyse aussi sans complaisance les enjeux auxquels le monde arabe est confronté, citant entre autres sujets de préoccupation, l'atonie de la croissance économique et une hausse très inquiétante du chômage. Il attribue principalement cette évolution et l'aggravation de la pauvreté à ces carences. En regard des tendances actuelles, il faut s'attendre à ce que le nombre de demandeurs d'emploi double pour atteindre 25 millions de personnes d'ici 2010.

Les indicateurs afférents à la santé, à l'environnement et à l'éducation soulignent aussi qu'il importe de poursuivre les réformes. Si les indicateurs de santé se rapprochent de la moyenne des pays en développement, un redéploiement de ressources au profit des programmes de soins préventifs serait extrêmement bénéfique. Pour l'environnement, la préoccupation majeure a trait à la raréfaction de l'eau et à la pénurie de terres arables. Malgré l'importance relative des crédits affectés à l'éducation, le taux d'illettrisme reste élevé notamment chez les femmes, de même qu'il subsiste de profondes disparités entre les formations proposées et les besoins du marché de l'emploi. Le faible nombre de sites et d'utilisateurs Internet dans la région est aussi un sujet de préoccupation.

Par ailleurs, la vague de démocratisation qui a transformé la gouvernance dans de nombreux pays en développement à la fin des années 80 et au début des années 90 «a à peine effleuré les pays arabes». Si la démocratie et la protection des droits humains sont inscrits dans les lois fondamentales, la réalité ne le reflète pas complètement.

### Un nouveau contrat social

La solution passe par la mobilisation du secteur privé pour stimuler la croissance et développer intégralement les capacités productives des populations de la région. Pour ce faire, le rapport suggère que les gouvernements

limitée. Cela dit, on est en droit d'espérer que ce processus d'adaptation pourra s'accélérer à l'avenir.

**Le BULLETIN : Certains des problèmes liés à la transparence et aux transferts de fonds informels ne perturbent-ils pas la lutte contre le blanchiment de capitaux et l'exploitation abusive du système financier?**

**M. ABED :** Plusieurs pays ont adopté sans hésiter les normes et codes applicables à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. D'autres sont en train de le faire. Plusieurs pays, dont l'Arabie Saoudite, ont commencé à s'attaquer au blanchiment dès le milieu des années 90. Parfois des mesures ont été prises pour encadrer ou supprimer les systèmes informels de transfert de fonds. Il y a toutefois deux choses à ne pas oublier. Tout d'abord, les normes et les codes ne permettent pas globalement, à elles seules, de traquer les transactions de montant modeste qui empruntent le système à des fins illicites. Une démarche trop contraignante risque de n'apporter que quelques avantages au prix d'un blocage du système financier. Ensuite, tant qu'il y aura des pays en développement avec un système bancaire sous-développé, les systèmes informels de prêt et de transfert y trouveront un fond de commerce. En effet, les mécanismes informels de transfert qui existent aujourd'hui semblent être efficaces

et fort prisés dans certaines régions. Mais je suis convaincu que le gros des transactions informelles passera au système bancaire proprement dit, ce qui permettra une meilleure surveillance et réduira les risques d'abus. Certes, cela prendra du temps, au Moyen-Orient tout comme dans d'autres régions en développement.

**Le BULLETIN : Comptez-vous donner de nouvelles orientations à votre département?**

**M. ABED :** Dans la région, le FMI a plusieurs tâches essentielles : prodiguer ses conseils de politique économique, aider à moderniser les institutions et promouvoir des pratiques exemplaires. Ma priorité est de renforcer les capacités du département à l'appui de ces tâches et de faire en sorte qu'il s'en acquitte avec compétence et conviction. Nous devons pour cela redoubler d'efforts sur le plan de la recherche dans les domaines qui intéressent les pays de la région au premier chef; je citerai par exemple le rôle du secteur pétrolier sur le plan macroéconomique, la réforme de l'État, des institutions et du secteur financier, la politique en matière de change et d'échanges, la croissance et l'emploi, ou bien encore l'intégration régionale.

Mon deuxième objectif est de continuer à renforcer la qualité et la diversité du personnel, à l'encourager à

concluent avec leurs peuples un nouveau contrat social qui privilégie l'efficacité du secteur public, le dynamisme du secteur privé et une société civile agissante.

Mobiliser le secteur privé suppose des politiques macroéconomiques rationnelles et un cadre institutionnel fiable et actif pour instaurer un environnement propice à l'épanouissement de l'initiative privée et à la croissance. La relance de la croissance exigera un effort accru d'intégration économique pour étendre les marchés des pays arabes, la résolution des conflits et des guerres, la promotion de la cohésion sociale par le renforcement des droits civiques et la participation de tous, ainsi que la pleine réalisation du potentiel humain, en particulier chez les femmes, qui restent marginalisées. Pour mieux tirer parti des ressources humaines, le rapport engage le secteur public à assurer des prestations de grande qualité en matière d'infrastructure et de services éducatifs, à offrir des incitations économiques et à puiser dans le vivier des expatriés qui peut être source de dynamisme et de compétences.

Pour stimuler l'emploi et faire reculer la pauvreté, la stratégie de développement doit non pas privilégier le capital par rapport à la main-d'œuvre, mais reposer sur un train de mesures appropriées. Il s'agira par exemple d'assurer : un meilleur suivi de l'emploi et de la pauvreté, des dispositifs de protection sociale adéquats et des réformes institutionnelles en profondeur accordant plus de place aux pauvres dans les rouages de la société. Il s'agira aussi de recentrer les actions à mener sur l'éducation, la formation professionnelle et la santé, l'appui aux petites entre-

prises et à l'infrastructure rurale, la réforme des marchés en faveur du monde rural, la réforme du marché de l'emploi, les services publics et le renforcement des institutions de la société civile.

La mondialisation et l'émergence de structures politiques supranationales sont un signal qui doit inciter les pays arabes à approfondir la coopération entre eux et à mieux aborder leurs enjeux tant internes qu'externes. Nombre d'organisations régionales existent ou sont prévues pour promouvoir la coopération inter-arabe; le rapport relève en particulier la grande marge d'expansion des flux financiers et commerciaux entre pays arabes, qui représentent à l'heure actuelle moins de 10 % (chiffre inchangé depuis 1950) du total de leurs échanges.

Une fois encore, le rapport insiste sur la dimension humaine. Les progrès supposent, par-delà l'ouverture aux échanges, le renforcement des moyens humains et technologiques, la libre circulation des facteurs de production, y compris la main-d'œuvre, ainsi que la mise en place d'institutions ralliant l'opinion générale et garantes de sa participation, pour atteindre les objectifs visés.

Nicole Laframboise  
FMI, Département Moyen-Orient



**Dans la région, le FMI a plusieurs tâches essentielles : prodiguer ses conseils de politique économique, aider à moderniser les institutions et promouvoir des pratiques exemplaires.**  
George Abed

**Une réforme politique s'impose. Elle permettra d'assurer le respect des droits de l'homme et du citoyen, la liberté de la presse, la primauté du droit et l'indépendance de la justice, et placera les gouvernements devant leurs responsabilités.**

George Abed

se tenir mieux informé et à mieux appréhender les facettes culturelles, économiques et sociales de la région. Ensuite, je souhaite renforcer l'image du département, et donc du FMI. Le FMI jouit certes d'un grand respect chez les dirigeants, mais on constate au mieux une certaine ambivalence dans le grand public. Pour faire évoluer les mentalités nous pouvons par exemple renforcer nos liens avec les organisations et les centres de recherche régionaux, grâce à des programmes conjoints ou des activités de sensibilisation, et élargir notre dialogue avec la société civile, le public et les médias. Nous avons d'ailleurs déjà commencé à le faire.

**LE BULLETIN :** Quelles perspectives voyez-vous pour le Moyen-Orient et son énorme population de jeunes? Il semblerait qu'à la base beaucoup de problèmes soient plutôt de nature politique.

**M. ABED :** Je vois les choses avec un optimisme, non pas débordant, mais prudent. La région est affaiblie par de multiples conflits politiques; qui plus est, de par son importance stratégique elle subit également des ingérences extérieures. Il en résulte un débat passionné qui tend à supplanter la réflexion. C'est logique, et dans bien des cas il faudra peut-être d'abord trouver une solution politique avant de pouvoir envisager un développement porteur. Cela dit, les pays qui ont entrepris des réformes économiques ont montré que le progrès économique ne doit pas être nécessairement à la merci des événements.

Vous avez parlé des jeunes. Que demandent-ils? Un emploi digne, un logement décent, une place dans la société. Autant d'aspirations frustrées qui les poussent au désespoir. Leur sort et le risque de déstabilisation qu'il représente méritent une action des plus urgentes. Ajoutons à cela l'inertie de l'environnement politique et social de certains pays, où les jeunes, et surtout les filles, n'ont pas les moyens de développer pleinement leur potentiel, ce qui ne fait qu'alimenter les tensions et la fuite de cerveaux.

Pour inverser cette tendance et mettre en valeur les modestes progrès enregistrés jusqu'à présent, une réforme politique s'impose. Elle permettra d'assurer le respect des droits de l'homme et du citoyen, la liberté de la presse, la primauté du droit et l'indépendance de la justice, et placera les gouvernements devant leurs responsabilités. La réforme doit également être économique pour que l'État ne soit plus une force prédominante, pour donner plus de champ à l'esprit d'entreprise et pour insuffler un nouveau dynamisme au secteur privé. Je suis convaincu que si les problèmes politiques sous-jacents restent sans solution, il sera difficile d'avancer sur la voie du développement économique. Je constate cependant que toutes ces questions sont débattues dans un esprit plus ouvert et j'ai donc bon espoir que des progrès se matérialiseront, faute de quoi l'avenir risque de s'assombrir et le monde se montrera de moins en moins indulgent à l'égard de ceux qui échoueront. ■

## Publications récentes

### IMF Country Reports (Rapports sur les pays membres, 15 dollars)

- 02/152: Guinea-Bissau: Statistical Appendix
- 02/153: Guinea-Bissau: 2002 Article IV Consultation
- 02/154: Indonesia: Selected Issues
- 02/155: Chile: 2002 Article IV Consultation
- 02/156: Cambodia: Fifth Review Under the PRGF and Request for a Waiver of a Performance Criterion
- 02/157: Mali: Fourth Review Under the PRGF and Request for Waiver of Performance Criteria
- 02/158: Benin: 2002 Article IV Consultation, Third Review Under the PRGF and Request for an Extension of the PRGF Arrangement
- 02/159: Sweden: 2002 Article IV Consultation
- 02/160: Sweden: Selected Issues
- 02/161: Sweden: Financial System Stability Assessment
- 02/162: Sweden: Report on the Observance of Standards and Codes—Fiscal Transparency and Data Modules

### IMF Working Papers (Documents de travail, 10 dollars)

- 02/115: *Limits of Conditionality in Poverty Reduction Programs*, Tito Cordella and Giovanni Dell'Ariccia
- 02/116: *Assessing Monthly Progress Towards Annual Fiscal Revenue Targets*, Daniel S. Kanda
- 02/117: *It's Not What You Make, It's How You Use IT: Measuring the Welfare Benefits of the IT Revolution Across Countries*, Tamim A. Bayoumi and Markus Haacker (see page 270)
- 02/118: *Is Growth Enough? Macroeconomic Policy and Poverty Reduction*, Dhaneshwar Ghura, Carlos A. Leite, and Charalambos Tsangarides
- 02/119: *Demutualization of Securities Exchanges: A Regulatory Perspective*, Jennifer Elliott
- 02/120: *Capital Account Liberalization and Economic Performance: Survey and Synthesis*, Hali Edison, Michael Klein, Luca A. Ricci, and Torsten M. Sløk

Vous pouvez vous procurer ces publications en vous adressant à : IMF Publication Services, Box X2002, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Fax : (202) 623-7201. E-mail : [publications@imf.org](mailto:publications@imf.org). Vous trouverez sur le site [www.imf.org](http://www.imf.org) des informations en anglais concernant le FMI. Le site [www.imf.org/external/fre/index.htm](http://www.imf.org/external/fre/index.htm) propose une sélection de documents en français, dont le texte intégral du *Bulletin du FMI*, du *Supplément annuel consacré au FMI* et du magazine *Finances & Développement*.

## Veiller à la continuité des dépenses publiques

(suite de la première page) Est-elle une fatalité? Des facteurs économiques et politiques entrent en jeu. Évoquant les considérations économiques, M. Köhler a souligné que la volatilité des recettes pétrolières s'est souvent traduite par une politique discontinue de dépenses publiques, avec un coût économique et social non négligeable.

### Coûts des dépenses discontinues

Ricardo Hausmann, de l'université Harvard, a montré comment des dépenses publiques élevées et volatiles peuvent véhiculer la malédiction de l'or noir. Dans les années fastes, les dépenses publiques augmentent et sont consacrées pour la plupart au développement de ce que les économistes appellent le secteur «non marchand» de l'économie, comme le BTP et les services dont la production n'est pas échangée sur les marchés internationaux (ne générant donc pas de recettes en devises).

Lorsque les recettes diminuent, les gouvernements ont tendance à réduire les dépenses publiques. Mais ayant privilégié son secteur non marchand durant les années fastes, le pays ne dispose pas d'autre secteur exportateur pour compenser la baisse de la demande intérieure. En laissant la volatilité des prix pétroliers entraîner celle des dépenses publiques, les gouvernements favorisent une spécialisation inefficace et rendent le pays vulnérable à cette malédiction.

Alan Gelb, de la Banque mondiale, affirme qu'il faut aussi tenir compte des institutions politiques pour comprendre les résultats économiques des pays pétroliers, illustrant son propos en les regroupant en fonction de leur système politique pour comparer leurs résultats. Si ses conclusions sont plus indicatives que définitives, elles soulignent néanmoins l'intérêt de prôner le bon usage de la manne pétrolière (par des campagnes de formation et de sensibilisation),

l'importance de mécanismes politiques et économiques transparents, ainsi que la nécessité de faire porter le débat politique sur les enjeux à long terme.

Commentant les travaux d'Alan Gelb, Menachem Katz, du FMI, a estimé que les relations budgétaires intragouvernementales sont un élément d'appréciation important. Il s'agit souvent de relations transversales, comme dans le cas du Nigéria, où le degré élevé de fédéralisme budgétaire a compliqué la gestion des recettes pétrolières. Andrei Illarionov, Conseiller du Président Poutine, a souligné l'importance de la diversification économique et de la modération de la consommation, en mettant en garde contre les investissements à outrance.

### Les fonds pétroliers sont-ils la solution?

Quelle que soit l'importance relative des facteurs économiques et politiques, les avis concordent sur l'impérieuse nécessité de rompre avec les à-coups des dépenses publiques auxquels M. Köhler a fait allusion, pour améliorer les résultats à venir. Ces fonds, qui sont les mécanismes institutionnels par lesquels les gouvernements épargnent une partie de leurs revenus pétroliers pour les générations futures, sont-ils des outils adéquats?

Rolando Ossowski, du FMI, signale que le peu de données économétriques disponibles et l'expérience limitée des pays en la matière laissent en suspens la question de l'efficacité de ces fonds pour améliorer la gestion budgétaire. Ils s'avèrent parfois peu efficaces et comportent des risques, notamment celui d'un budget double, d'une fragmentation de la politique budgétaire et de la gestion des actifs, d'opacité et d'affaiblissement de la responsabilisation. Ricardo Hausmann et Paul Collier, de la Banque mondiale, soutiennent aussi que ces fonds équivalent dans certains cas à des transferts entre générations d'un gouvernement avisé à un gouvernement dispendieux. Un gouvernement précautionneux constitue un patrimoine qui peut être par la suite dilapidé par un gouvernement imprudent.

Les participants ont largement souscrit à ces évaluations en notant que si l'existence des fonds se justifie, elle doit reposer sur des considérations d'économie politique. Le Fonds pétrolier de la Norvège, par exemple, a permis de rallier l'opinion autour de l'exploitation judicieuse des revenus pétroliers et de la nécessité d'en épargner une partie. Il a en outre un mode de fonctionnement sans pareil. Comme l'a signalé Martin Skancke, Directeur de cabinet du Premier Ministre norvégien, le fonds est pleinement intégré au budget de l'État; tout excédent budgétaire est automatiquement versé au fonds dont les ressources sont sollicitées en cas de déficit. Des garde-fous ont été mis en place pour assurer la transparence et la responsabilisation de la gestion des avoirs de ce fonds.



Alan Gelb



Menachem Katz



Rolando Ossowski



Paul Collier

### Principaux taux du FMI

Semaine commençant le	Taux d'intérêt du DTS	Taux de rémunération	Taux de commission
19 août	2,21	2,21	2,83
26 août	2,23	2,23	2,85
2 septembre	2,25	2,25	2,88

Le taux d'intérêt du DTS et le taux de rémunération des avoirs correspondent à une moyenne pondérée des taux d'intérêt d'instruments à court terme émis sur les marchés monétaires des cinq pays dont les monnaies composent le panier de calcul du DTS. Le taux de rémunération des avoirs est le taux de rendement de la position rémunérée des États membres dans la tranche de réserve. Le taux de commission correspond à un pourcentage du taux du DTS et représente le coût d'utilisation des ressources du FMI. Les trois taux sont calculés le vendredi et appliqués la semaine suivante. Les taux de rémunération et de commission de base sont ajustés en fonction des arrangements conclus au titre de la répartition des charges. Pour connaître les derniers taux, appeler le (202) 623-7171, ou se reporter au site du FMI : [www.imf.org/cgi-shl/bur.pl?2002](http://www.imf.org/cgi-shl/bur.pl?2002).

Des informations générales sur les finances, y compris ces taux, sont disponibles à [www.imf.org/external/fin.htm](http://www.imf.org/external/fin.htm).

Source : Département de la trésorerie.



Martin Skancke

John Wakeman-Linn, du FMI, a évoqué les fonds pétroliers créés récemment en Azerbaïdjan et au Kazakhstan, deux économies en transition dont les besoins de développement et le potentiel de recettes pétrolières sont énormes. Ces fonds revêtent une importance plutôt politique, les objectifs budgétaires qui leur sont assignés, à savoir, éviter une trop forte appréciation réelle de la monnaie et veiller à la discipline budgétaire, pouvant être atteints sans eux. À son avis, les indications préliminaires montrent que ces fonds ont contribué à améliorer la gestion de la manne pétrolière et à la rendre plus transparente.



John Wakeman-Linn

Nasser Al-Jashmi, du Ministère des finances d'Oman, a parlé du State General Reserve Fund (SGRF) mis en place dans son pays, dont l'économie est tributaire des ressources pétrolières et gazières et dont les recettes pétrolières ont servi, dans les années 70, à réaliser des infrastructures et fournir des prestations de service public. Le SGRF créé en 1980 constitue, sous son régime actuel, un mécanisme de stabilisation qui permet au gouvernement de maintenir le niveau de dépenses prévu, quelle que soit l'évolution des cours mondiaux du pétrole.

### Lissage des revenus pétroliers

Il convient, tout en privilégiant la stabilité des dépenses, de ne pas perdre de vue la nécessité d'atténuer la volatilité des recettes pétrolières. Selon James Daniel du FMI, la couverture par des instruments financiers permettrait une budgétisation plus réaliste et plus fiable et serait une garantie contre la baisse des cours qui réduirait la probabilité d'ajustements budgétaires coûteux dans ce cas. Partageant le même avis, Allan Kessler, Vice-Président de la JP Morgan, New York, estime que cela pourrait aussi améliorer l'accès aux marchés financiers, notamment lorsque les cours sont bas, et compléter ou remplacer les fonds de stabilisation pétroliers.



Nasser Al-Jashmi

Il n'empêche que bien des gouvernements hésitent à utiliser des mécanismes de couverture, eu égard à leur coût politique potentiel (en particulier l'éventualité de ne pas tirer parti des hausses des cours), au manque de moyens institutionnels, à leur coût financier et à l'impression de manque de profondeur des marchés. Allan Kessler note que les marchés pétroliers à court terme sont liquides et Panos Varangis, de la Banque mondiale, souligne qu'il est possible de circonscrire certaines des inquiétudes que suscite la couverture des risques, notamment en définissant clairement les objectifs de la stratégie et en fixant des limites de risques raisonnables. Il a par ailleurs souligné combien il importe de prévoir des procédures adéquates de sauvegarde et de contrôle.



Steve Barnett

### Une politique budgétaire saine

S'il est vrai que les fonds pétroliers ne brillent pas par leur efficacité et que l'usage de mécanismes de cou-

verture restera sans doute assez limité, quels autres moyens les pays ont-ils d'améliorer la gestion des finances publiques? Steven Barnett, du FMI, a exposé quelques principes généraux. Premièrement, avoir une idée exacte de la situation financière du pays, le solde budgétaire hors recettes tirées du pétrole et des dérivés devant figurer au premier plan de l'analyse du budget. Deuxièmement, procéder à un ajustement progressif du solde budgétaire non pétrolier, notamment du volet dépenses. Cela suppose, dans toute la mesure du possible, une dissociation des dépenses publiques et des variations des cours du pétrole. Troisièmement, les pouvoirs publics devraient constituer d'importantes réserves d'actifs financiers sur toute la durée d'exploitation des ressources pétrolières; le rendement de ces placements peut aider à maintenir un solde budgétaire confortable, même après que la ressource se sera épuisée.

Ces recommandations ont été bien accueillies par les participants dont plusieurs ont souligné l'importance du solde budgétaire hors pétrole en précisant que la non-publication des comptes constitue un obstacle. À cet égard, les représentants de l'industrie pétrolière ont signalé l'utilité des rapports sur l'observation des normes et codes établis par le FMI pour mesurer le degré de transparence et comprendre la structure des mécanismes budgétaires et décisionnels d'un pays.

### Aspects budgétaires structurels

Les travaux ont donné lieu à un débat animé sur les coûts quasi budgétaires et le bien-fondé de prix intérieurs en dessous des niveaux du marché. Sanjeev Gupta, du FMI, a indiqué que les prix des produits pétroliers sur le marché intérieur des pays producteurs se situent souvent bien en deçà des prix mondiaux. Pour un échantillon de ces pays, les subventions implicites représentaient en moyenne 3 % du PIB en 1999, soit l'équivalent de 15 % des subventions explicites. Elles sont généralement inefficaces, inéquitables et opaques. M. Gupta a en outre déclaré qu'il y a des raisons suffisantes de préconiser la taxation des produits pétroliers, en raison d'externalités négatives possibles et de la relative aisance à gérer une telle fiscalité. Les remous sociaux que peut engendrer l'élimination des subventions peuvent être amortis par la création de dispositifs de protection adéquats. Certains participants pensent toutefois que le coût budgétaire des subventions est hypertrophié, en citant les questions que pose l'estimation du coût de la commercialisation, du transport et de la fiscalité du pétrole, tandis que d'autres se demandent si l'estimation du coût des subventions ne devrait pas être basée sur le coût marginal d'extraction du pétrole à long terme plutôt que les cours du marché.

La fiscalité pétrolière a été un sujet moins controversé, qui a permis d'évoquer les forces et les faiblesses des différents régimes envisageables. Les résul-



tats des compagnies pétrolières nationales ont aussi été examinés de près, ce qui a montré qu'elles sont souvent inefficaces, engagées dans des activités non commerciales (quasi budgétaires) et gérées de façon peu transparente et peu responsable. ■

Prakash Loungani  
FMI, Département des relations extérieures

**Photographies :** Denio Zara, Padraic Hughes, Pedro Márquez et Michael Spilotro (FMI), pages 257–58, 260, 263–64, 266–67, et 271–72; Leila Gorchev (AFP), page 259; PNUD, page 261; et le Centre de formation de Brasilia, page 268.

## Accords du FMI au 31 juillet

Pays membre	Date de l'accord	Date d'expiration	Total approuvé	Solde non tiré
(Millions de DTS)				
<b>Accords de confirmation</b>				
Argentine <sup>1</sup>	10 mars 2000	9 mars 2003	16.936,80	7.180,49
Bésil <sup>1</sup>	14 sept. 2001	13 déc. 2002	12.144,40	759,03
Bulgarie	27 févr. 2002	26 févr. 2004	240,00	182,00
Guatemala	1 <sup>er</sup> avr. 2002	31 mars 2003	84,00	84,00
Jordanie	3 juil. 2002	2 juil. 2004	85,28	74,62
Lettonie	20 avr. 2001	19 déc. 2002	33,00	33,00
Lituanie	30 août 2001	29 mars 2003	86,52	86,52
Pérou	1 <sup>er</sup> févr. 2002	29 févr. 2004	255,00	255,00
Roumanie	31 oct. 2001	29 avr. 2003	300,00	248,00
Sri Lanka	20 avr. 2001	19 août 2002	200,00	48,32
Turquie <sup>1</sup>	4 févr. 2002	31 déc. 2004	12.821,20	3.759,60
Uruguay <sup>1</sup>	1 <sup>er</sup> avr. 2002	31 mars 2004	1.752,30	1.243,60
<b>Total</b>			<b>44.938,50</b>	<b>13.954,18</b>
<b>Accords élargis de crédit</b>				
Colombie	20 déc. 1999	19 déc. 2002	1.957,00	1.957,00
Indonésie	4 févr. 2000	31 déc. 2003	3.638,00	1.651,48
Serbie/Monténégro	14 mai 2002	13 mai 2005	650,00	600,00
Ukraine	4 sept. 1998	3 sept. 2002	1.919,95	726,95
<b>Total</b>			<b>8.164,95</b>	<b>4.935,43</b>
<b>Accords FRPC</b>				
Albanie	21 juin 2002	20 juin 2005	28,00	24,00
Arménie	23 mai 2001	22 mai 2004	69,00	59,00
Azerbaïdjan	6 juil. 2001	5 juil. 2004	80,45	64,35
Bénin	17 juil. 2000	31 mars 2004	27,00	8,08
Burkina Faso	10 sept. 1999	9 déc. 2002	39,12	5,58
Cambodge	22 oct. 1999	28 févr. 2003	58,50	8,36
Cameroun	21 déc. 2000	20 déc. 2003	111,42	63,66
Cap-Vert	10 avr. 2002	9 avr. 2005	8,64	7,41
Congo, Rép. dém. du	12 juin 2002	11 juin 2005	580,00	160,00
Côte d'Ivoire	29 mars 2002	27 mars 2005	292,68	234,14
Djibouti	18 oct. 1999	17 oct. 2002	19,08	10,00
Éthiopie	22 mars 2001	21 mars 2004	100,28	41,72
Gambie	18 juil. 2002	17 juil. 2005	20,22	17,33
Géorgie	12 janv. 2001	11 janv. 2004	108,00	58,50
Ghana	3 mai 1999	30 nov. 2002	228,80	52,58
Guinée	2 mai 2001	1 <sup>er</sup> mai 2004	64,26	38,56
Guinée-Bissau	15 déc. 2000	14 déc. 2003	14,20	9,12
Honduras	26 mars 1999	31 déc. 2002	156,75	48,45
Kenya	4 août 2000	3 août 2003	190,00	156,40
Lesotho	9 mars 2001	8 mars 2004	24,50	14,00
Madagascar	1 <sup>er</sup> mars 2001	29 févr. 2004	79,43	56,74
Malawi	21 déc. 2000	20 déc. 2003	45,11	38,67
Mali	6 août 1999	5 août 2003	51,32	19,65
Mauritanie	21 juil. 1999	20 déc. 2002	42,49	6,07
Moldova	21 déc. 2000	20 déc. 2003	110,88	83,16
Mongolie	28 sept. 2001	27 sept. 2004	28,49	24,42
Mozambique	28 juin 1999	27 juin 2003	87,20	16,80
Niger	22 déc. 2000	21 déc. 2003	59,20	33,82
Pakistan	6 déc. 2001	5 déc. 2004	1.033,70	775,26
République dém. pop. lao	25 avr. 2001	24 avr. 2004	31,70	22,64
République kirghize	6 déc. 2001	5 déc. 2004	73,40	49,96
São Tomé-et-Principe	28 avr. 2000	27 avr. 2003	6,66	4,76
Sierra Leone	26 sept. 2001	25 sept. 2004	130,84	74,67
Tanzanie	4 avr. 2000	3 avr. 2003	135,00	35,00
Tchad	7 janv. 2000	6 janv. 2003	47,60	15,80
Vietnam	13 avr. 2001	12 avr. 2004	290,00	165,80
Zambie	25 mars 1999	28 mars 2003	278,90	124,20
<b>Total</b>			<b>4.752,82</b>	<b>2.628,66</b>
<b>Grand total</b>			<b>57.856,27</b>	<b>21.518,27</b>

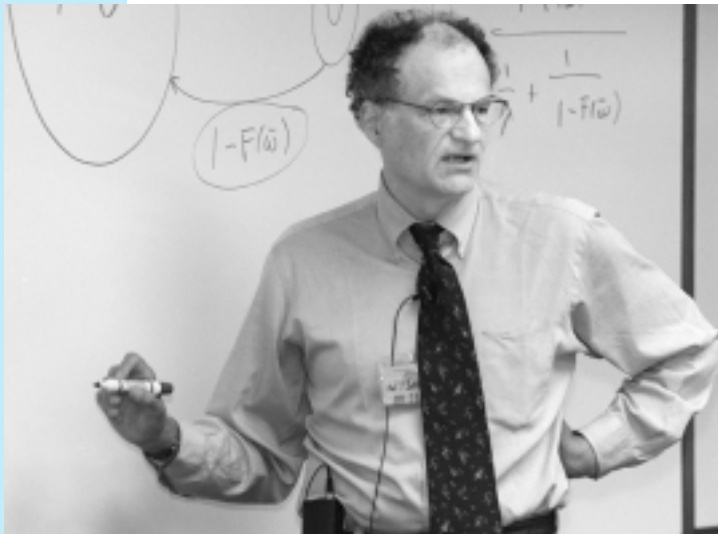
<sup>1</sup>Y compris les montants au titre de la facilité de réserve supplémentaire.  
FRPC = facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance.  
Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composantes.

Source : FMI, Département de la trésorerie.

**Les pays membres**  
«achètent» la monnaie  
d'autres membres, ou  
des DTS, à l'aide d'un  
montant équivalent de  
leur propre monnaie.

Séminaire animé par Thomas Sargent . . .

## Revers de fortune : comprendre l'évolution croisée du chômage en Europe et aux États-Unis



M. Sargent : Les seules institutions ne suffisaient donc pas à expliquer pourquoi un système qui avait permis de maintenir le nombre de demandeurs d'emploi à un bas niveau pendant aussi longtemps, déclenchait soudain une forte poussée du chômage.

**T**homas Sargent, de l'université de Stanford, compte parmi les sommités de la recherche macroéconomique dans le monde. Ses travaux portent depuis quelques années sur l'évolution divergente du chômage en Europe et aux États-Unis. Il a déclaré, lors d'un récent séminaire de l'Institut du FMI, que lorsqu'il étudiait à Harvard dans les années 60, les Américains étaient « émerveillés par le faible niveau du chômage en Europe qu'ils considéraient comme un modèle de réussite ». Mais l'évolution en sens diamétralement opposés à laquelle on a assisté en une vingtaine d'années a été le thème de son séminaire.

La désormais célèbre phrase de John Kennedy sur la conquête de l'espace, extraite d'un discours prononcé en mai 1961 devant le Congrès (« la nation tout entière doit se mobiliser pour... envoyer un homme sur la lune et le ramener sur terre sain et sauf »), se rapportait en fait à des préoccupations immédiates. Le Président des États-Unis avait à l'esprit un impératif : résorber le chômage. « On peut à la rigueur comprendre qu'il y ait des poussées de chômage en période de récession, mais c'est intolérable en temps de prospérité. »

L'Europe présentait une tout autre image. Comme l'a écrit Robert J. Myers, un des responsables de la politique américaine dans un rapport publié en 1964, « nous avons des circonstances atténuantes à vouloir copier nos amis européens. L'échange d'idées avec l'Europe nous a été bénéfique par le passé. Il serait donc illusoire de faire fi de leurs récents succès en matière de maîtrise du chômage ». Soucieux de comprendre les raisons de cette différence, le Président Kennedy alla jusqu'à mettre en place une commission

pour vérifier qu'il ne s'agissait pas simplement d'un mirage statistique. Il n'en était rien.

Mais avant que les économistes ne parviennent à une explication satisfaisante du faible chômage en Europe, l'écart commença à se réduire. En 1979, le taux de chômage en France, par exemple, avait rattrapé celui des États-Unis, au point de le dépasser chaque année depuis lors. L'Allemagne a affiché quasiment le même taux que les États-Unis durant les années 80, et un taux supérieur pendant les années 90. Le chômage dans plusieurs autres pays européens a suivi la même tendance qu'en France et en Allemagne. En revanche, aux États-Unis il s'est maintenu autour de son niveau moyen de l'après-guerre.

Comment expliquer ce revirement? La question a fait couler beaucoup d'encre chez les macroéconomistes. Outre les travaux de Thomas Sargent, les recherches d'Olivier Blanchard, du MIT, ont contribué à forger un certain consensus sur les causes du nombre élevé de demandeurs d'emploi en Europe (voir entretien avec M. Blanchard dans le *Bulletin* du 27 novembre 2000, pages 378-80).

### Institutions et chocs

Avant d'entamer son propos, M. Sargent a évoqué les premières tentatives, infructueuses, qui visaient à attribuer le taux de chômage élevé des vingt dernières années en Europe à une seule cause. Au début de la montée du chômage dans les années 80, les observateurs ont été très vite portés à en attribuer l'origine aux institutions et en particulier aux prétendues rigidités du marché du travail. La notion de rigidité recouvre une variété de caractéristiques institutionnelles — régime d'allocation-chômage généreux, niveau de salaire minimum élevé et procédures de licenciement contraignantes — qui tendent à freiner les mutations du marché de l'emploi. On a estimé que les régimes sociaux généreux en place en Europe ont contribué à créer ces rigidités et sont donc à l'origine du taux élevé de chômage. En bref, selon M. Sargent, l'explication fournie était la suivante : « les Européens paient pour avoir plus de chômage; ils n'ont que ce qu'ils veulent ».

L'État providence a en effet été plus généreux en Europe dans les années 60 et 70 lorsque le chômage y était plus bas qu'aux États-Unis. Les seules institutions ne suffisaient donc pas à expliquer pourquoi un système qui avait permis de maintenir le nombre de demandeurs d'emploi à un bas niveau pendant aussi longtemps, déclenchait soudain une forte poussée de chômage. Ironisant sur cette explication, Robert Solow, du MIT, estime qu'elle « reflète une croyance

naïve que le chômage doit être dû à un défaut du marché du travail, comme si toutes les crevaisons sont dues à une entaille au même endroit du pneu sous prétexte qu'un pneu s'affaisse toujours sur le côté percé».

L'autre explication communément avancée est celle des «chocs» économiques. Au milieu des années 70, on a accusé les chocs pétroliers de provoquer le chômage, explication devenue caduque lorsque les prix sont retombés et que le chômage n'a pas diminué. Le bouc émissaire suivant a été l'austérité ou «l'atonie de la demande globale», en référence au resserrement de la politique monétaire et à l'assainissement des finances publiques opérés dans de nombreux pays européens pour répondre aux critères de Maastricht. Cette explication a aussi fait long feu, lorsque le chômage a continué d'augmenter alors que les conditions de la demande globale se sont améliorées.

On s'accorde aujourd'hui à reconnaître qu'il y a une interaction entre les institutions et les chocs qu'il est indispensable de saisir pour comprendre la montée du chômage en Europe. Selon Olivier Blanchard, «il est possible que les institutions soient restées les mêmes, mais que le contexte ait changé au point de les rendre moins adaptées à la situation, un peu comme des vêtements d'hiver portés en été». Expliquant le même phénomène, M. Sargent a cité James Madison : «En forgeant un système que l'on voudrait à l'épreuve du temps, il ne faut pas perdre de vue l'érosion du temps.» Les institutions qui donnent de bons résultats dans un certain contexte peuvent être caduques dans un autre.

### Augmentation des turbulences

En quoi les circonstances avaient-elles changé? Selon M. Sargent, à partir des années 70, le contexte économique a été soumis à des turbulences. Les prix pétroliers ont augmenté une première fois en 1973-74 puis en 1979-80 et les taux de change sont devenus plus volatils après l'effondrement du système de Bretton Woods. Les années 80 ont connu des vagues successives de libéralisation des marchés financiers et de déréglementation des marchés des biens. Plus récemment, on a assisté à de profondes mutations technologiques, notamment avec la propagation de la révolution informatique et l'accélération de l'intégration économique des pays. Si nombre de ces changements ont renforcé l'efficacité des économies à long terme, ils n'ont pas été sans poser des difficultés d'adaptation économique et sociale.

Plus encore, ces mutations ont entraîné une plus grande instabilité des revenus des travailleurs et des risques accrus de décrochage professionnel. Dans le jargon des économistes, il y a plus de risques de perte de «capital humain» en période de perturbations économiques. Les économistes du travail ont démontré l'existence d'un tel impact, assorti d'une forte instabilité des revenus des travailleurs, comme ce fut

le cas dans les années 80, et des pertes importantes de revenus lorsque les travailleurs sont obligés de changer d'emploi.

Dans ces conditions, certains éléments du marché du travail tels que les niveaux élevés d'allocation-chômage peuvent devenir un piège. Prenons un travailleur qui perd un emploi hautement qualifié (et donc bien rémunéré). S'il y a une forte perte de capital humain, le travailleur a plus de difficultés à trouver un emploi aussi qualifié et aussi bien rémunéré que celui qu'il occupait. Si les mécanismes du marché du travail assurent au travailleur une allocation-chômage élevée, il sera tenté de décliner les offres de travail moins rémunérées que son emploi antérieur, ce qui à la longue diminue ses chances de retrouver un emploi bien rémunéré. En définitive, le demandeur d'emploi reste plus longtemps au chômage. En effet, la durée moyenne de chômage en Europe a considérablement augmenté.

### Un débat clos?

Les macroéconomistes ont-ils fait le tour de la question? Pas tout à fait. Il subsiste un désaccord sur les détails, bien que le consensus soit de reconnaître qu'il faut tenir compte des chocs, des institutions et de leur interaction pour bien comprendre l'évolution du chômage en Europe et aux États-Unis. Encore une fois, la réalité semble être en avance d'un cran sur la recherche macroéconomique. Au moment précis où le mystère du taux de chômage élevé en Europe semblait sur le point d'être élucidé, le chômage commence à baisser dans certains pays européens, le Royaume-Uni et les Pays-bas en particulier. De nouveau, effervescence chez les macroéconomistes, pour situer l'origine de ce changement, dans les chocs, les institutions ou aux conflits des deux. ■

Prakash Loungani  
FMI, Département des relations extérieures

**On s'accorde aujourd'hui à reconnaître qu'il faut tenir compte des institutions, des chocs et de leur interaction pour bien comprendre l'évolution croisée du chômage en Europe et aux États-Unis.**  
Thomas Sargent

Utilisation des ressources du FMI (Millions de DTS)			
	En juillet 2002	Janvier-juillet 2002	Janvier-juillet 2001
Compte des ressources générales	1.038,53	8.947,75	3.640,70
Accords de confirmation	1.038,53	8.672,51	3.581,90
FRS	0,00	0,00	2.349,57
Accords élargis de crédit	0,00	275,24	58,80
MFC	0,00	0,00	0,00
FRPC	206,90	323,03	244,16
Total	1.245,43	9.270,78	3.884,86

FRS = facilité de réserve supplémentaire  
MFC = mécanisme de financement compensatoire  
FRPC = facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance  
Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composantes.

Source : FMI, Département de la trésorerie.

Séminaire sur les finances publiques en Amérique latine . . .

## Un nouvel outil d'aide à la décision

La publication du Manuel de statistiques de finances publiques, en décembre 2001, a suscité des questions des décideurs comme des observateurs. Qu'a-t-il de nouveau? Comment appliquer les innovations introduites? Et, question de fond, quel en serait l'impact sur la politique et l'analyse budgétaires? Pour répondre à ces interrogations et familiariser les économistes avec le nouveau plan d'établissement des données de finances publiques, au cœur du manuel, le FMI organise une série de séminaires régionaux dont le premier a eu lieu à Brasilia du 13 au 15 août dernier; il a réuni 41 hauts fonctionnaires de 10 pays d'Amérique latine.

Il est largement reconnu que des données de bonne qualité sont un outil primordial de décision. Mais qu'entend-on par «bonne qualité» et quels types de données sont utiles aux décideurs et aux analystes. Le FMI a revu le *Manuel de statistiques de finances publiques* à la fin 2001 pour que les utilisateurs soient au fait des bonnes pratiques et leur fournir un nouveau schéma d'établissement des données budgétaires qui facilite l'analyse économique en permettant un suivi plus précis et plus complet des comptes publics. Le nouveau schéma vise aussi à rendre les comptes budgétaires plus lisibles pour le secteur privé et à faciliter les comparaisons avec d'autres statistiques (comptes nationaux notamment).

Dans une récente initiative visant à sensibiliser les utilisateurs aux innovations du manuel et en encourager l'application, les départements statistiques, finances publiques et hémisphère occidental du FMI ont organisé ce séminaire en collaboration avec l'Institut du FMI et l'École d'administration financière du Brésil. Amaury Bier, Secrétaire général du Ministère des finances du Brésil, a exhorté les participants à un dialogue franc et à un examen détaillé des améliorations apportées pour élaborer des straté-

gies propres à en favoriser la mise en œuvre, et déceler les éventuels écueils. M. Bier a appelé l'attention des participants sur le cadre d'analyse retenu et sur l'intérêt qu'il revêt pour donner une image plus précise de l'évolution et de la viabilité des finances publiques de pays comme le Brésil.

### Le nouveau cadre

Paul Cotterell, Chef de la Division des finances publiques du FMI, a fait état de plusieurs des modifications liées à ce nouveau cadre, en précisant qu'elles visent à compléter les données existantes sur les flux afférents aux opérations des administrations publiques par des bilans du secteur public et doivent permettre un rapprochement intégral des stocks et des flux. Elles fourniront aussi, grâce aux principes de la comptabilité d'exercice, un complément aux données de comptabilité de caisse en vigueur. L'une des innovations marquantes du nouveau cadre est de permettre une analyse différenciée de l'investissement (acquisition d'actifs non financiers) par rapport à d'autres types de décaissements publics; on distingue en effet le solde du budget de fonctionnement (recettes publiques moins dépenses non liées à l'investissement) du solde des prêts/emprunts nets (c'est-à-dire, son besoin de financement, investissement net compris).

Le but est de rendre le cadre budgétaire plus transparent et de mieux en rendre compte, tout en renforçant l'analyse, l'élaboration et l'évaluation de la politique budgétaire. M<sup>me</sup> Ter-Minassian a mis en relief les nouveaux outils d'analyse ainsi offerts et leur utilité pour affiner les politiques. Elle a aussi tenu à signaler un changement de fond, induisant le passage d'un critère de mode de calcul unique à un tableau plus nuancé de l'évolution des finances publiques, grâce à un nombre accru de soldes analytiques. Elle a

Les représentants de dix pays d'Amérique latine et de trois départements du FMI réunis au Centre de formation de Brasilia pour étudier les innovations du Manuel de statistiques de finances publiques 2001.



insisté sur le fait que la mise en œuvre du nouveau système n'entraîne aucune déperdition des données que les pays collectent à l'heure actuelle, tout en admettant que sa mise en place prendrait plus ou moins de temps selon les pays.

### Évolution des pays

Les représentants du Brésil, du Chili et du Mexique ont présenté les initiatives lancées dans leurs pays, notamment le recours aux soldes structurels dans le cas du Chili, la mise au point de différentes méthodes analytiques au Mexique et les efforts visant à renforcer la concertation budgétaire et les systèmes de collecte des données dans la structure administrative décentralisée du Brésil. La Directrice associée du Département Hémisphère occidental, Ana Maria Jul, a ensuite passé en revue les variables budgétaires élaborées dans le cadre des discussions entre les pays latino-américains et le FMI. Elle a insisté sur la méthode novatrice mise au point par l'Équateur pour

établir un bilan qui prend notamment en compte la valeur des réserves pétrolières et gazières, ce qui enrichit les données disponibles pour l'élaboration de la politique budgétaire. La viabilité du budget et sa méthode d'évaluation ont été le dénominateur commun de ces exposés. L'extension des statistiques et de l'analyse des données de finances publiques aux bilans des administrations publiques devrait renforcer notablement les outils d'analyse des pays.

### Expansion du champ des données

Les données budgétaires recueillies en Amérique latine couvrent un champ plus vaste que partout ailleurs, ce qui présente à l'évidence des avantages de taille, selon Adrienne Cheasty, Chef de la Division des opérations de finances publiques I. À son avis, un champ étroit peut inciter à remettre la mise en œuvre de la politique budgétaire à des institutions échappant à la tutelle de l'administration centrale. Des surprises désagréables peuvent se produire, le gonflement de la

## En anglais sur le site [www.imf.org](http://www.imf.org)

### Notes d'information

- 02/81 : Horst Köhler, Directeur général du FMI, et James Wolfensohn, Président de la Banque mondiale, exhortent les pays donateurs à fournir à l'Afrique australe l'aide alimentaire dont elle a impérieusement besoin, 1<sup>er</sup> août
- 02/82 : Déclaration conjointe du FMI, de la Banque mondiale et de la Banque interaméricaine de développement sur l'Uruguay, 4 août
- 02/83 : Le Directeur général du FMI, Horst Köhler, est prêt à recommander une augmentation de 500 millions de dollars EU du crédit accordé à l'Uruguay dans le cadre d'un accord de confirmation, 4 août
- 02/84 : Le FMI conclut la première revue de l'accord FRPC avec la Guinée, 5 août
- 02/85 : Le FMI achève la troisième revue de l'accord de confirmation conclu avec la Turquie, 7 août
- 02/86 : Le Directeur général du FMI, Horst Köhler, confirme l'accord avec le Brésil, 7 août
- 02/87 : Le FMI achève la première revue du programme et approuve une nouvelle augmentation de crédit dans le cadre de l'accord de confirmation avec l'Uruguay, 8 août
- 02/88 : Le FMI recommande une augmentation de crédit de 200 millions de dollars EU dans le cadre de l'accord de confirmation conclu avec le Paraguay, 13 août

### Communiqués de presse

- 02/35 : Le FMI approuve un accord de confirmation d'un montant de 89 millions de dollars EU en faveur de la Bosnie-Herzégovine, 2 août
- 02/36 : Le FMI approuve un accord triennal d'un montant de 5 millions de dollars EU au titre de la FRPC au Rwanda, 12 août

### Notes d'information au public

- 02/78 : Le FMI achève les consultations de 2002 au titre de l'article IV avec le Chili, 31 juillet
- 02/79 : Le FMI achève les consultations de 2002 au titre de l'article IV avec le Bénin, 5 août

- 02/80 : Le FMI achève les consultations de 2002 au titre de l'article IV avec les États-Unis, 5 août
- 02/81 : Le FMI achève les consultations de 2002 au titre de l'article IV avec la Bulgarie, 5 août
- 02/82 : Le FMI achève les consultations de 2002 au titre de l'article IV avec la Suède, 7 août
- 02/83 : Le FMI achève les consultations de 2002 au titre de l'article IV avec l'Irlande, 7 août
- 02/84 : Le FMI achève les consultations de 2002 au titre de l'article IV avec la République tchèque, 7 août
- 02/85 : Le FMI achève les consultations de 2002 au titre de l'article IV avec le Japon, 8 août
- 02/86 : Le FMI achève les consultations de 2002 au titre de l'article IV avec la République de Croatie, 8 août
- 02/87 : Le FMI accroît les efforts de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, 8 août
- 02/88 : Le FMI achève les consultations de 2002 au titre de l'article IV avec la République du Yémen, 12 août
- 02/89 : Le FMI achève les consultations de 2002 au titre de l'article IV avec la République slovaque, 13 août
- 02/90 : Le FMI achève les consultations de 2002 au titre de l'article IV avec l'Autriche, 14 août
- 02/91 : Le FMI achève les consultations de 2002 au titre de l'article IV avec la Finlande, 15 août
- 02/92 : Le FMI achève les consultations de 2002 au titre de l'article IV avec le Malawi, 16 août

### Discours

Discours d'ouverture d' Anne Krueger, Première Directrice générale adjointe du FMI, au Séminaire de l'Institut sur «La mondialisation dans une perspective historique», 12 août

### Transcriptions

Point de presse de Thomas C. Dawson, Directeur du Département des relations extérieures, 2 août  
Téléconférence de Michael Deppler, Directeur du Département Europe I, avec la Turquie, 7 août

dette par exemple, ce qui donne lieu à des politiques budgétaires peu efficaces et à des ajustements inappropriés. Pour Adrienne Cheasty, les analystes doivent prendre la véritable mesure de l'activité du secteur public et de ses effets sur la croissance économique.

**Stratégies de mise en œuvre**

De l'avis général, le cadre d'établissement des données budgétaires présenté dans le nouveau manuel est un progrès, mais les participants se demandent comment passer de la théorie à la pratique. Betty Gruber et Ethan Weisman ont résumé l'expérience d'autres pays évoquant notamment l'adoption de la comptabilité d'exercice en Australie et en Islande, les efforts déployés par le Département des statistiques du FMI et les autorités de l'Union européenne pour extraire des comptes nationaux les données établies actuellement sur base d'exercice et les insérer dans le nouveau cadre, ainsi que l'expérience pilote menée à Maurice pour y intégrer des données établies sur base de caisse. Adrienne Cheasty a aussi donné des exemples de nouvelles variables synthétiques qui pourraient être tirées des données budgétaires établies selon le nouveau manuel et expliqué leur intérêt pour l'analyse des

contraintes de liquidité, de viabilité et de vulnérabilité des finances publiques.

Les expériences réalisées ailleurs ont suscité un vif débat sur les stratégies de mise en œuvre envisageables pour la région. Les participants sont vite arrivés à la conclusion que les modalités de transition devront être déterminées en fonction de la situation de chaque pays, du cadre de politique sous-jacent et des systèmes comptables et statistiques en vigueur. La transition vers le nouveau cadre prendra du temps et devra aller de pair avec le travail habituel de collecte des données budgétaires. Il conviendra aussi de veiller, dans ce processus, à former les décideurs et les responsables de la compilation des statistiques de finances publiques de chaque pays.

Convaincus des avantages inhérents aux innovations que comporte le nouveau cadre, les participants avaient néanmoins conscience que les travaux du séminaire ne sont que la première étape du processus. Il reste certes beaucoup à faire, mais le séminaire a permis de mieux comprendre les avantages potentiels du nouveau cadre et de créer un réseau d'experts capables d'aider à la concrétisation de ce potentiel. ■

Ethan Weisman  
FMI, Département des statistiques

*Entretien avec Tamim Bayoumi et Markus Haacker . . .*

**La révolution informatique est omniprésente; elle profite plus aux utilisateurs qu'aux producteurs**

*L*a «nouvelle économie», synonyme de technologies de l'information, fait couler beaucoup d'encre, mais s'agit-il d'un phénomène réel? Les réactions des observateurs sont allées d'un «optimisme débridé jusqu'en 2000, au scepticisme, après l'éclatement de la bulle technologique». Pour les auteurs d'un récent document de travail du FMI, Tamim Bayoumi et Markus Haacker, la révolution des technologies de l'information est bel et bien réelle et produira ses effets longtemps encore. Ils se sont entretenus avec la rédaction du Bulletin.

**LE BULLETIN :** On a beaucoup écrit sur la «nouvelle économie». En quoi votre étude innove-t-elle?

**M. BAYOUMI :** Notre étude s'écarte des sentiers battus. Les universitaires analysent les effets de la révolution informatique en termes de PIB réel parce que les macroéconomistes mesurent la richesse par le PIB. Avec l'évolution spectaculaire des prix relatifs des produits informatiques observée en quelques années, la question de savoir qui en profite réellement n'en est que plus complexe.

Nous avons donc approfondi notre analyse en mesurant de différentes manières l'accroissement de richesse lié aux technologies de l'information. Nous nous sommes demandé en particulier si les princi-

paux producteurs — Singapour, Malaisie, ou Irlande — en sont les plus grands bénéficiaires. Parmi les principaux utilisateurs, il y a les États-Unis mais aussi l'Australie, qui ne produit quasiment pas de biens informatiques. Nous en concluons que les utilisateurs sont ceux qui en tirent le plus profit.

**LE BULLETIN :** Comment l'expliquer? Les producteurs n'en bénéficieront-ils pas à long terme?

**M. BAYOUMI :** Quelques précisions s'imposent. Le secteur des technologies de l'information est très compétitif et il est difficile d'y gagner de l'argent. Ce qui veut dire que les marges bénéficiaires sont très faibles. Les producteurs réaliseraient des profits s'ils étaient en situation de monopole. Mais du fait de la concurrence, les gains de productivité se traduisent par la baisse des prix, ce qui profite aux consommateurs. Il ne faut pas pour autant en conclure que les producteurs d'Asie de l'Est n'en ont pas bénéficié. Notre étude a montré qu'à niveau de revenu équivalent, les pays producteurs sont en général de plus gros utilisateurs que les pays non producteurs, mais ce sont les utilisateurs qui profitent le plus des technologies de l'information.

**M. HAACKER :** Sur le long terme, on observera la fracture numérique pendant quelques temps encore, les riches exploitant plus efficacement les technologies de l'information que les pauvres. Mais nul ne peut dire qui en tirera le meilleur parti, à terme. Prenons les chemins de fer : l'expérience a montré qu'en définitive, c'est le Mexique qui en a tiré le plus profit, n'ayant pas de voies navigables. L'explosion de la téléphonie cellulaire est aussi un exemple plus récent, dans les pays où le réseau de liaisons fixes est peu développé. Il est donc difficile de dire d'emblée à qui profiteront le plus, à long terme, les technologies de l'information.

**LE BULLETIN :** La révolution informatique diffère-t-elle fondamentalement d'autres grands bonds technologiques — l'électricité, le rail, le téléphone?

**M. BAYOUMI :** Tous ces progrès ont beaucoup de choses en commun, mais la révolution informatique a quelque chose de particulier, comme nous l'avons vu dans les *Perspectives de l'économie mondiale* d'octobre 2001. L'avènement de l'électricité, du rail et des textiles de coton s'est accompagné d'une ruée sur les marchés boursiers, les investisseurs étant persuadés de réaliser des profits indéfiniment, ce qui n'a pas été le cas, d'où les cycles d'expansion puis d'effondrement des cours.

**M. HAACKER :** Autre différence notable : les biens informatiques sont éminemment échangeables et leur production est très diversifiée. L'Asie de l'Est produit beaucoup de composants électroniques pour les États-Unis. Cette diversification n'existait pas avec le rail et l'électricité. Le seul véritable parallèle serait avec la révolution textile concentrée au Royaume-Uni, mais dont la moitié de la production était exportée. La diminution des prix a entraîné le report des profits liés aux exportations sur les consommateurs à l'étranger. Il en va de même avec la révolution informatique; les exportateurs perdent l'essentiel des bénéfices.

**LE BULLETIN :** Vous utilisez deux méthodes pour chiffrer l'accroissement de richesse; dans un cas vous comparez l'incidence de la baisse des prix des produits informatiques sur le PIB réel et la demande intérieure entre les pays, et dans l'autre vous vous attachez à «l'épargne sociale». Pourquoi?

**M. BAYOUMI :** La plupart des études précédentes utilisaient un cadre comptable brut pour mesurer l'incidence des technologies de l'information sur le PIB. Nous avons mesuré les retombées de la diminution des prix. La première méthode vise à en mesurer l'effet sur l'augmentation de la production et donc sur les quantités consommées. Si le prix d'un ordinateur baisse de moitié, d'une année à l'autre, le consommateur réalise un gain considérable. La première partie

de notre étude vise donc à mesurer la hausse de l'investissement ou de la consommation réels imputable à la baisse des prix.

La deuxième porte sur un chiffrage plus direct de ce que les économistes appellent la richesse. Si j'achète à 50 dollars un produit qui en valait 100 l'année d'avant, combien ai-je gagné? C'est ce que les économistes désignent par l'expression «bénéfice au consommateur». J'ai gagné 50 dollars. Voilà la grande différence entre les deux méthodes, mais elles ont en commun de mesurer le nombre de nouveaux utilisateurs, la consommation étant la finalité de l'activité économique. Nous sommes plus enclins à être des consommateurs que des producteurs.

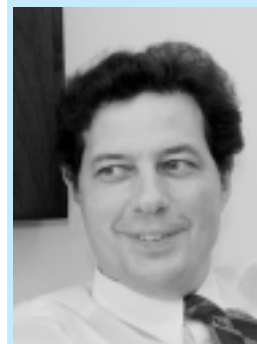
**M. HAACKER :** Les études qui s'inspirent du modèle de croissance néoclassique analysent l'impact de la révolution des informations sur la productivité et sur l'évolution de l'investissement réel en moyens informatiques, mesurée par la baisse des prix relatifs. Nous faisons un calcul plus global de cette baisse en tenant compte de l'incidence sur la productivité — en quoi notre travail est comparable aux études antérieures —, mais aussi sur la demande intérieure, y compris l'investissement et les gains pour les consommateurs.

**LE BULLETIN :** Comment avez-vous résolu les écarts de disponibilité et de qualité des données?

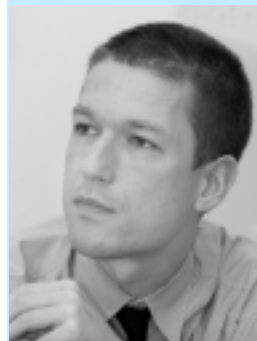
**M. HAACKER :** Les données sur l'utilisation des technologies de l'information figurant dans les comptes nationaux diffèrent beaucoup d'un pays à l'autre, de même que les indices des prix qui servent de déflateur. Pour étendre notre analyse à un large échantillon de pays, nous avons besoin de données sur les ventes et les prix de produits informatiques qui soient comparables. Nous nous sommes servis de l'indice des prix aux États-Unis, corrigé par les taux de change; nous avons aussi eu recours à deux bases de données privées sur la production et les ventes de produits informatiques dans les pays de l'échantillon, peut-être moins complètes que les données de comptabilité nationale disponibles, mais qui nous ont permis d'étendre l'analyse aux grands pays producteurs et principaux membres de l'OCDE, ainsi qu'à des pays qui ne sont pas généralement pris en compte dans ce type d'études.

**M. BAYOUMI :** Il y a eu des problèmes de cohérence des données. Nous avons choisi d'utiliser les données de sources privées reposant sur la même méthodologie, quel que soit le pays concerné. C'est ce que nous avons de mieux. Nous y avons beaucoup travaillé et sommes très satisfaits du résultat.

**LE BULLETIN :** Que dire alors du formidable revers que connaît le secteur des technologies de l'information depuis quelques années?



**M. Bayoumi :** «L'avènement de l'électricité, du rail et des textiles de coton s'est accompagné d'une ruée sur les marchés boursiers, les investisseurs étant persuadés de réaliser des profits indéfiniment, ce qui n'a pas été le cas.»



**M. Haacker :** «Sur le long terme, on observera la fracture numérique pendant quelques temps encore, les riches exploitant plus efficacement les technologies de l'information que les pauvres.»



Laura Wallace  
Rédactrice en chef  
Sheila Meehan  
Rédactrice principale  
Elisa Diehl

Natalie Hairfield  
Jacqueline Irving  
Rédactrices  
Lijun Li

Maureen Burke  
Assistantes de rédaction  
Philip Torsani  
Maquettiste/Graphiste  
Julio R. Prego  
Graphiste

Avec la collaboration de  
Prakash Loungani

**Édition française**

Division française  
Services linguistiques

Désiré Ahouamènou  
Traduction

A. Berthail-Costa  
Correction & PAO

Le *Bulletin du FMI* (ISSN 0250-7412) est publié également en anglais (*IMF Survey*) et en espagnol (*Boletín del FMI*). Aux 23 numéros qui paraissent chaque année s'ajoutent un supplément annuel consacré au FMI ainsi qu'un index annuel. Les opinions et les informations contenues dans le *Bulletin* ne représentent pas nécessairement la position officielle du FMI, de même que les cartes publiées, qui sont extraites de l'Atlas mondial du *National Geographic* (sixième édition). Les articles du *Bulletin* peuvent être reproduits à condition que la source soit citée. Le courrier à la rédaction doit être adressé à Current Publications Division, Room IS7-1100, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.), ou par messagerie électronique à [imf-survey@imf.org](mailto:imf-survey@imf.org). Téléphone : (202) 623-8585. Expédition par courrier première classe pour le Canada, les États-Unis et le Mexique et par avion pour les autres pays. Le tarif annuel de l'abonnement est de 79 dollars EU pour les entreprises et les particuliers. Les demandes d'abonnement doivent être adressées à Publication Services, Box X2002, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Fax : (202) 623-7201. E-mail : [publications@imf.org](mailto:publications@imf.org).

9 septembre 2002

**272**

**M. BAYOUMI :** Le tableau est très clair. On observe d'abord des bulles financières, puis tout s'effondre. Notons au passage que les valeurs qui dégringolent ne retrouvent jamais leur niveau initial; il ne faut donc pas s'attendre à ce que le NASDAQ gagne 200 %. C'est la morale de l'histoire. Les entreprises reviennent à un mode de fonctionnement plus normal. Les marchés financiers réalisent d'abord que les producteurs devront produire plus et à prix constants. Au contraire, les entreprises produisent à un coût moindre et font peu de bénéfices.

En faisant un parallèle historique, nous en sommes pratiquement au point où je prévoyais que la révolution informatique se trouverait. La productivité est réelle, s'amplifie, mais elle ne permettra pas aux producteurs de dégager de gros profits.

**LE BULLETIN :** Quelles leçons les décideurs des pays riches, émergents et pauvres devraient-ils tirer de votre étude?

**M. BAYOUMI :** Les révolutions technologiques s'opèrent en définitive, en deux temps. Il y a d'abord les avancées qui entraînent une baisse des prix. C'est en quelque sorte le stade actuel, qui s'accompagne de gains significatifs. La seconde phase est celle du redéploiement de la production qui entraîne des gains considérables à long terme. L'électricité a permis de sortir la source d'énergie de l'enceinte des usines, ce qui a renforcé l'efficacité des unités de production. C'est un processus de longue haleine dont les effets se font ressentir sur la durée.

On peut donc retenir de notre étude que la révolution informatique produit des effets concrets et à long terme. Il faut également prendre les excès financiers de cette révolution pour ce qu'ils sont : une erreur persistante d'appréciation sur la rentabilité des technologies de l'information, entraînant une surévaluation boursière, jusqu'à l'éclatement de la bulle.

Nous évoquons accessoirement un autre aspect qui mérite d'être souligné; souvent, les progrès technologiques et leurs bulles boursières entraînent de profondes transformations du cadre réglementaire. À titre d'exemple, il est indéniable que les chemins de fer américains ont été à l'origine de l'instauration des lois antitrust. De même, on assiste à l'heure actuelle à de profonds changements de la réglementation, suite aux excès financiers liés à la bulle technologique.

Il est intéressant de noter, pour les marchés émergents, que, si la production de biens informatiques leur est bénéfique, ceux-ci restent des marchandises dont il faut accepter que les prix fluctuent. Les effets à long terme sont positifs pour les pays les moins avancés, car une fois que l'innovation technologique se propage, les retombées positives se répandent aussi (cas du chemin de fer au Mexique).



**M. Haacker :** « Si la croissance du PIB est sensible dans un nombre réduit de pays gros producteurs, les effets bénéfiques se diffusent à travers l'amélioration des termes de l'échange. »

**LE BULLETIN :** Avez-vous eu des résultats surprenants?

**M. HAACKER :** Nous nous sommes rendus compte que, contrairement aux études axées sur l'impact de la révolution informatique sur le PIB, les effets sont plus largement répandus. Si la croissance du PIB est sensible dans un nombre réduit de pays gros producteurs, les effets bénéfiques se diffusent à travers l'amélioration des termes de l'échange. On trouve ainsi parmi les principaux bénéficiaires de cette révolution, des pays qui ont un secteur informatique peu développé comme l'Australie ou la Nouvelle-Zélande, alors que certains gros producteurs ne figurent pas parmi les principaux bénéficiaires.

**M. BAYOUMI :** Deux choses m'ont frappé. En premier lieu, la différence entre les pays riches est plus marquée qu'on pourrait le penser. En dehors des États-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni, la Suède et le Canada exploitent judicieusement les moyens informatiques. Contre toute attente, l'Europe continentale accuse un grand retard, notamment les pays du sud, Espagne, Grèce et Italie.

Deuxièmement, j'ai été surpris de constater que cette révolution est plus rapide ou se répand plus vite que les autres grandes avancées technologiques. Je crois qu'elle se propage à grande vitesse parce qu'à bien des égards, les choses vont plus vite dans le monde, à l'image de la communication. J'ai commencé ce travail en m'interrogeant sur l'importance réelle des technologies de l'information, avec toutes leurs limites, pour constater qu'il s'agit de quelque chose de très tangible. ■

Des exemplaires du document de travail 02/117, *It's Not What You Make, It's How You Use IT: Measuring the Welfare Benefits of the IT Revolution Across Countries*, par Tamim Bayoumi et Markus Haacker, sont disponibles auprès des Services de publication du FMI au prix unitaire de 10 dollars EU. Pour commander, voir page 262.